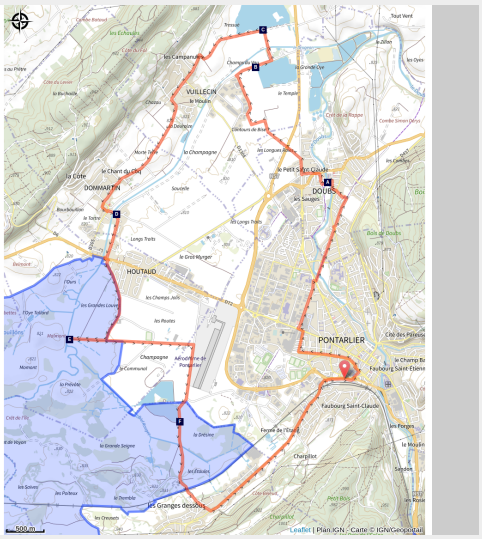
La Plaine de l'Arlier et ses zones humides

Grand Pontarlier





Passerelle de Doubs (CCGP)

A la rencontre du Doubs, du Drugeon et des Etangs de la plaine de l'Arlier

Infos pratiques

Pratique : VTC VTCAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 21.3 km

Dénivelé positif : 98 m

Difficulté : Facile

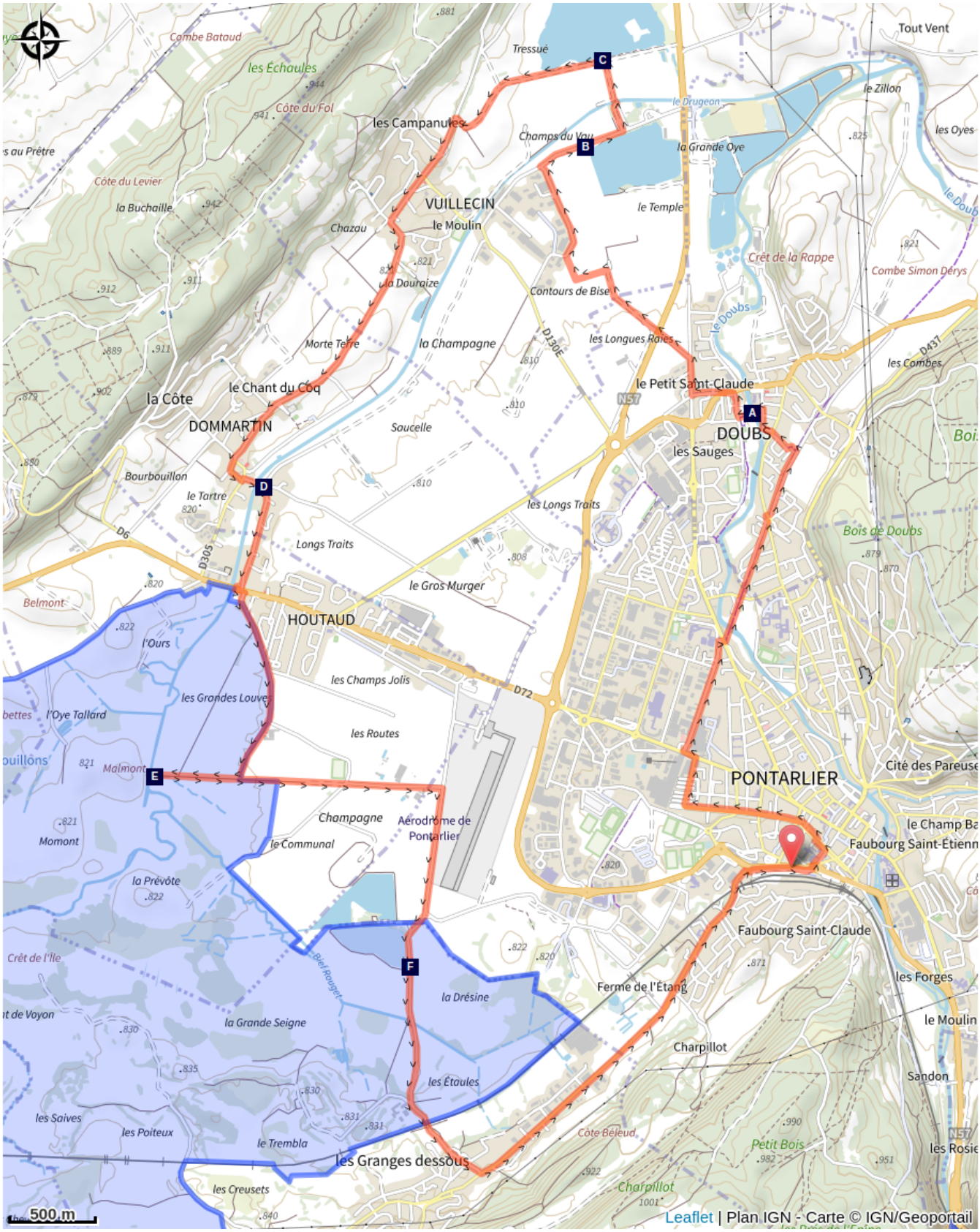
Type : Boucle Jurassic Vélo Tours

Itinéraire

Départ : Pontarlier
Arrivée : Pontarlier

Au départ de l'Office de Tourisme de Pontarlier, ce parcours vous fera découvrir la plaine de l’Arlier et ses trésors naturels parfois insoupçonnés, les étangs, les rivières du Doubs et du Drugeon qui sillonnent autour des villages environnant la capitale du Haut-Doubs. Ce parcours vous offrira une autre vue sur la ville et les montagnes du Larmont et du Laveron.

Sur votre route...



Passerelle de Doubs (A)
Chapelle Saint Georges (B)
Etang du Moray (C)
Pont de Dommartin (D)
Pont des Artilleurs (E)
Etang des Granges-Narboz (F)

Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

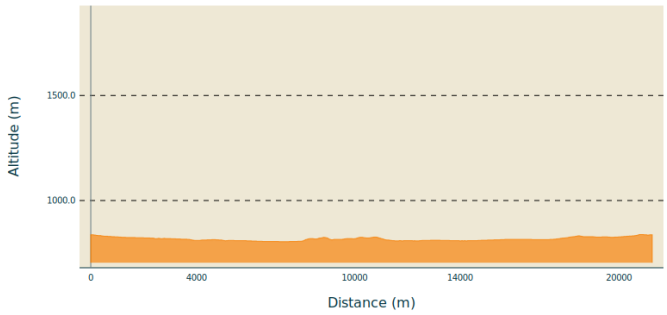
Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s’étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu’il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l’Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d’espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (Gallinago gallinago) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (Esox lucius), le lavaret (Coregonus lavaretus), la truite lacustre (Salmo trutta) et l’écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l’exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Profil altimétrique



Altitude min 804 m
Altitude max 838 m

Sur votre route...



Passerelle de Doubs (A)

Le Doubs est une rivière française et suisse traversant 3 départements de la région Bourgogne-Franche-Comté : le Doubs auquel il a donné son nom, le Jura et la Saône-et Loire, ainsi que les cantons suisses de Neuchâtel et du Jura. C’est le principal affluent de la Saône et par conséquent un sous affluent du Rhône.

Sa longueur totale est de 453 km dont 30 km sur le territoire suisse et 43 km sur de son tracé fait office de frontière entre les deux Etats. Il constitue le dixième cours d’eau français par sa longueur.

Il prend sa source dans une cavité du massif du Jura située sur la commune française de Mouthe à 945 m d’altitude et s’écoule d’abord principalement vers le nord-est et se jette dans la Saône à Verdun-sur-le-Doubs, à 175 m d’altitude.

Pour le plus grand plaisir des pêcheurs, c’est une rivière à truites et à ombres. Il traverse le lac de Saint-Point.

Cette rivière a non seulement donné son nom au département mais aussi à ce village tout proche de Pontarlier : Doubs.

Il faut se rappeler que cette rivière est citée par César : « Dubis ». On explique généralement ce mot par une racine celtique signifiant « noir ». Ce serait donc la « rivière noire » (extrait des Noms des lieux de Franche-Comté).

Photo : Archives de Doubs

La passerelle du moulin, créée récemment pour les piétons et cyclistes, nous rappelle qu’il se trouvait en ce lieu une usine utilisant la force de l’eau et en particulier une scierie.
Attribution : CCGP



Chapelle Saint Georges (B)

Sur le chemin de Vuillecin, au Pont Rouge, à 1 km du village, au milieu d’une pâture se dresse une chapelle.

En 1851 sévit une grande sècheresse dans notre montagne, et surtout à Vuillecin. Les paroissiens, à bout, se sont souvenus d’une chapelle dite "du temple" appartenant primitivement aux Templiers, et ensuite à leurs successeurs, avec toutes les terres environnantes dédiées à Saint Georges. Là où, dans les moments de détresse, ils venaient chercher la pluie ou, du moins, la demander, et rarement en vain.

Il fut décidé d’effectuer une procession sur l’emplacement de cette ancienne chapelle portant en tête du cortège l’image de Saint Georges existant à l’intérieur de l’église, et la population entière fit le vœu de reconstruire une chapelle à l’honneur de Saint Georges si celui leur envoyait la pluie.

Et la pluie est venue ! Ce vœu fut consigné par délibération du conseil de fabrique signé de tous les habitants, par délibération du conseil municipal et par une souscription. Pour des soucis d’administration, il n’a pas été possible de réaliser rapidement ce vœu, donc il a été décidé d’élever une croix et de planter quelques arbres autour de la future chapelle en attendant le début de la construction.

On y remarque encore les vestiges d’une église qui a été détruite pendant la révolution, et les ruines plus anciennes de quelques maisons qui l’avoisinaient. Cette église, ces maisons et les propriétés qui en dépendaient appartenaient à l’Ordre de Malte qui les avait obtenues après la suppression des Templiers. Toutes ces propriétés ont été vendues pendant la révolution. L’église du temple paraît avoir appartenu dans le XIIe siècle au chapitre de Saint-Jean qui la remit aux chevaliers hospitaliers en 1211 pour 15 sols. Un acte notarié de 1586 précise : le temple et l’église dépendent de la commanderie de Salins.

Il y a un autel sur lequel repose l’image de Notre-Dame et celle de Saint-Georges. La messe y est célébrée le lendemain de Pâques. De cette chapelle au dit Vuillecin dépendent environ 200 journaux de terre, au derrière de la dite chapelle ; les fermiers paient amodiation de ces terres au seigneur commandeur du temple de Salins.

On ne retrouve que très peu de documents sur la chapelle si ce n’est un article de 1953 qui relate la création d’une association d’éducation populaire qui prend le nom de SAINT GEORGES en souvenir de l’ancien groupe A.C.J.F. et en l’honneur de la chapelle à laquelle il faudra songer à la réfection.



Etang du Moray (C)

D’un point de vue historique, le village de Vuillecin était traversé par la voie romaine d’Italie dans les Gaules. On a trouvé sur son territoire des tombeaux antiques et des fragments d’armures. Une vaste enceinte formant un grand carré fait présumer l’existence en ce lieu d’un ancien camp romain. Il existait dans ce village un hôpital de Saint-Lazare pour les lépreux, qui passa aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et une commanderie du Temple, qui dépendait de celle de Salins. L’église a été détruite pendant la Révolution, et on en voit encore quelques vestiges ainsi que les ruines plus anciennes de quelques maisons qui l’avoisinaient.

Le lac du Moray s’est créé sur une ancienne exploitation de granulats à l’endroit d’anciennes tourbières. Les habitants de Vuillecin ont extrait la tourbe pour leur consommation personnelle jusque dans les années 1940.

Il fait aujourd’hui le bonheur des pêcheurs et des oiseaux tels que le Cygne Tuberculé, le Grèbe Huppé, le Fuligule Milouin, le Fuligule Morillon… Un parcours No-Kill est proposé pour une pêche raisonnée.

La commune de Vuillecin a confié à l’AVPEC (Association de Valorisation du Patrimoine Ecologique et Culturel de Vuillecin) l’aménagement, l’entretien et la gestion de la zone humide y compris le lac.

Textes : Monographies des villes et villages de France et DELGRANDI Frédéric
Attribution : CCGP



Pont de Dommartin (D)

Entre la fin des années 50 et le début des années 70, la vallée du Drugeon connaît de lourds travaux d'aménagement hydrauliques. Les marais et les tourbières sont asséchés par la rectification et le curage du Drugeon et de ses affluents, les parcelles riveraines sont drainées. L'ensemble de ces travaux a pour objectif de transformer plus de 2000 ha de zones humides en terrain arables. Ces modifications du milieu ont conduit à une érosion forte de la qualité biologique du cours d'eau et une baisse notable du niveau de la nappe phréatique. Comme un très grand nombre de cours d'eau, le Drugeon a été rectifié et recalibré drastiquement dans le but de gagner des terres agricoles. Ces travaux ont conduit à une perte d'environ 8km de linéaire, les plus grands travaux ont été entrepris dans les années 1960, ayant pour but de gagner du terrain agricole, il a été décidé de rectifier le cours de cette rivière, cela fut une réussite sur le point de point vue extension des terrains agricoles, au détriment de la rivière elle-même, les méandres du Drugeon qui offraient un petit coin de paradis pour les pêcheurs avec ces ilots qui, selon les dires des villageois, n'avaient pas d'égal par leur beauté sauvage ont été supprimés pour laisser place à une rivière rectiligne perdant beaucoup de son charme.

La prise de conscience par les acteurs locaux, naturalistes, pêcheurs, universitaires et agents du ministère de l'environnement des dégâts écologiques occasionnés à partir des années 90 a permis la mise en place d'un programme européen LIFE "Sauvegarde de la vallée du Drugeon" entre 1993 et 1997, porté par les collectivités locales.

En 2005 les travaux de la CFD arrivent aux portes des villages de Houtaud, Dommartin et Vuillecin, le but étant de remettre le Drugeon dans ces anciens méandres afin de rétablir l'Ecosystème. Si cela a pu être possible sur la partie haute du Drugeon (secteur Bonnevaux par ex) cela s'avère plus difficile dans ce secteur en raison des habitations qui se sont érigées en bordures du Drugeon.

Grâce à l'écoute des membres de la CFD par rapport aux mises en garde de certains villageois sur la crainte d'inondation plus importante suite à ces travaux, un terrain d'entente a été trouvé et ces travaux n'auront que peu d'impact sur la partie habitée du village.

Texte: DELGRANDI Frédéric
Attribution : CCGP



Pont des Artilleurs (E)

Vous êtes entrés dans le site Natura 2000 « Vallées du Drugeon et du Haut-Doubs », site du réseau européen à enjeux forts pour la conservation de la biodiversité. Ce site est également labellisé d'intérêt international par la convention de Ramsar sur les zones humides.

Des panneaux d'interprétation font état des enjeux de l'eau, de la biodiversité et des travaux de restauration.

Vestige de l'occupation militaire du champ de tir. Un pont militaire de type « Eiffel » a été construit pour permettre le franchissement de la rivière Drugeon, ce cours d'eau traversant le champ de tir du Nord au Sud. Ce pont dit « Pont des artilleurs » est un ouvrage remarquable de 30 m de longueur, construit par le génie militaire à la fin du XIXème siècle.
Attribution : CCGP



Etang des Granges-Narboz (F)

L'étang des Granges-Narboz s'est créé sur une ancienne exploitation de granulats à l'endroit d'anciennes tourbières. Il fait aujourd'hui le bonheur des pêcheurs et des oiseaux.

Cet étang et les tourbières environnantes font aussi partie de la zone Natura 2000.

De ce lieu, une vue panoramique permet d'apercevoir la montagne du Larmont avec son sommet : Le Grand Taureau, le petit massif du Buclet à sa gauche, ainsi que, plus près, le massif forestier du Laveron dominant la plaine de l'Arlier. Cette étendue forestière est classée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) pour sa diversité d'essences d'arbres et son cortège d'oiseaux. Ce « bois noir » peuplé d'une densité importante de résineux aurait donné le nom « Narboz » au village des Granges.
Attribution : CCGP